

Sport et Humanisme

Recommander

Cliquez [ici](#) pour recommander ce blog

Acteurs

Jean Richard Germont



Inspecteur général au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, ancien directeur de l'INSEP

Stéphane Getten



Correspondant de presse

Aziz Raguig



Ancien champion du Monde de Boxe française

Philippe Rodet



Médecin urgentiste, Président de [L'Elan Nouveau des Citoyens](#)

Liens

- [L'Elan Nouveau des Citoyens](#)
- [Citoyens pour un Monde Ethique](#)
- [Mondialisation éthique](#)
- [Europe](#)
- [Réforme de l'Etat](#)
- [Enseignement](#)
- [Défense](#)
- [Economie : TVA sociale \(site\)](#)
- [Economie : TVA sociale \(blog\)](#)

Samedi 29 juillet 2006

Faire évoluer le schéma du sport français

La loi donne le sens, c'est ainsi que l'article 1, après quelques modifications successives, a élargi les responsabilités d'interventions dans le domaine du sport tout en précisant « activités physiques et sportives ».

Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984

Loi relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives

Article 1
Modifié par Loi 2003-339 2003-04-14 art. 3 JORF 15 avril 2003.

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé. Leur promotion et leur développement sont d'intérêt général.
L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives.
L'Etat et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau, avec le concours des collectivités territoriales et leurs groupements et des entreprises intéressées.
Les fédérations sportives agréées participent à la mise en oeuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives.

La loi donne le sens, c'est ainsi que l'article 1, après quelques modifications successives, a élargi les responsabilités d'interventions dans le domaine du sport tout en précisant « activités physiques et sportives ».

- le nombre de sportifs licenciés augmente à travers le monde des fédérations sportives. Ces fédérations continuent à drainer des licenciés inscrits (14 millions de licenciés en 2005), malgré une multitude de textes, chaque jour plus contraignants, concernant entre autre le suivi médical, les limites de pratique, la lutte contre le dopage...

- le sport dit « alternatif » ou pratiqué hors du cadre des fédérations sportives regroupe, d'après diverses études, plus de 26 millions de Français. Ces pratiquants échappent totalement à la réglementation forte imposée par l'Etat.

Il doit d'ailleurs y avoir une certaine juxtaposition entre ces deux chiffres : en effet, les licenciés d'un sport... peuvent en pratiquer un autre, hors du cadre fédéral.

Cette logique de conception où l'Etat est omniprésent est issue de l'après guerre, époque à laquelle le pays était à reconstruire.

Nous ne sommes plus, heureusement, dans cette épure... mais le schéma est resté.



SCHEMA ORGANISATIONEL de l'ETAT

En parallèle aux mondes des collectivités territoriales, des associations, des fédérations sportives et des entreprises, de façon structurelle et traditionnelle, le Ministère de la Jeunesse et des Sports maille le terrain. Cette orchestration de l'ensemble des activités du secteur s'effectue à travers des services déconcentrés, eux-mêmes placés sous la haute autorité de l'administration centrale.

Directions DEPARTEMENTALES
Les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports sont conçues pour être au contact du terrain, le plus étroit.

De fait, le dispositif est en partie paralysé par manque de moyens de fonctionnement et par une absence d'incitation créative.

Chaque jour travaillé voit au minimum une INSTRUCTION ministérielle très détaillée être publiée. L'administration centrale s'est dotée d'une direction de plus qui elle-même produit des instructions et les DD ne disposent pas de moyen supplémentaires pour appliquer des directives nouvelles.

Directions REGIONALES
L'Etat dispose des DIRECTIONS REGIONALES du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Ces services ont pour vocation principale de réaliser le suivi des actions des personnels « placés auprès du monde associatif », délégataire de mission de service public, le « Haut Niveau » sportif et les « formations ».

ETABLISSEMENTS

Calendrier

Février 2008						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		
<<	<	>	>>			

Newsletter

Inscription à la newsletter

email

Catégories

- [sport-humanisme](#) (2)
- [organisation du sport en France](#) (2)
- [Projet Elan](#) (2)
- [Nouvelle récente](#) (3)

Recherche

Articles récents

- [Voeux](#)
- [Le rugby, un exemple de citoyenneté à méditer](#)
- [Introduction à l'Intelligence sportive](#)
- [Bravo Ilhame !](#)
- [Un nouvel élan pour le sport](#)
- [Plan d'actions pour le sport de haut niveau](#)
- [J.O. d'Athènes](#)
- [Faire évoluer le schéma du sport français](#)
- [Permettre à notre élite de mieux se préparer](#)

[liste complète](#)

- [Economie : l'entreprise](#)
- [Santé](#)
- [Santé : stress et société \(site\)](#)
- [Santé : stress et société \(blog\)](#)
- [Santé : livre \(Le stress : nouvelles voies\)](#)
- [Famille](#)
- [Jeunesse: Jeunes en rupture sociale](#)
- [Jeunesse: blog Jeunes](#)
- [CIGALE](#)
- [Fraternité, j'écris ton nom...](#)
- [Appel à témoignages](#)
- [Un arbre pour la Grèce](#)

Les établissements CREPS (Centre Régional d'Education Populaire et de Sport) se voient confié six missions (dont une seule concerne les agents de l'Etat pour leur formation initiale et continue). Leurs autres missions sont d'intérêt régional ou dérivent de l'accueil de pôles sportifs des filières de haut niveau.

ETABLISSEMENTS NATIONAUX

Les établissements nationaux sont au nombre de 5 :
 Institut National du Sport et de l'Éducation Physique,
 Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire,
 École Nationale de Ski et d'Alpinisme,
 École Nationale de Voile,
 École Nationale d'Équitation.

Leurs vocations et rayonnement sont assez variés.
 L'état de leur patrimoine immobilier contrasté.

Comme pour l'INSEP, chaque Ecole Nationale devrait faire l'objet d'une étude d'opportunité et voir ses missions redéfinies ou confirmées et les politiques de gestion conçues pour être adaptées aux exigences de notre époque.



ADMINISTRATION CENTRALE

Pour diriger cet ensemble, une administration centrale forte de plusieurs centaines de personnes (680) travaille à temps complet. Une direction supplémentaire a été créée dernièrement.

SCHEMA ORGANISATIONEL du MONDE ASSOCIATIF SPORTIF DELEGATAIRE

De façon juxtaposée à l'Etat, le « monde fédéral », à travers les fédérations sportives agréées est chargé de l'organisation du sport de Haut Niveau en France.

En effet, l'Etat ne gère pas directement les secteurs relevant de sa compétence, il n'exécute que le contrôle de la délégation de service public confiée au monde des fédérations. Le maillage fin des activités s'organise autour des associations qui constituent la base de la pyramide de la pratique dans le cadre fédéral. Ensuite, une succession de niveaux départemental, régional puis national gère la totalité du sport reconnu à travers les fédérations dites délégataires.

L'Etat établit des « conventions d'objectifs » avec le monde fédéral.

EVOLUTION POSSIBLE

Petit à petit l'Etat s'est implanté par les textes dans tous les secteurs du monde du sport.

Il légifère sur chaque chose et dirige dans le moindre détail ses services déconcentrés.

Globalement il apparaît opportun de confier plus de responsabilité aux acteurs de la gestion du terrain que sont les fédérations et leurs membres et ensuite contrôler la réalisation du travail accompli.

Mieux préciser le rôle de l'Etat permettrait de libérer les énergies novatrices et créatrices.

Une partie du personnel qui n'exerce pas des missions d'inspection peut rejoindre, après formation complémentaire si nécessaire, le corps des agents de l'Etat placés auprès du monde fédéral. Ainsi, un souffle nouveau d'aide directe en personnel pour le monde associatif serait apprécié par les 14 millions de licenciés et les 2 millions de bénévoles qui les encadrent. Les économies réalisées permettront de favoriser le travail sur le terrain de fonctionnaires de proximité, motivés.

Les CREPS reviennent logiquement aux Régions. Si certains sont réellement des éléments incontournables de l'accès au haut niveau ils doivent être rebaptisés et mis, si nécessaire, aux normes de qualité pour assurer leurs missions.

Il est urgent de simplifier, d'éviter les doubles ou triples structures agissant sur les mêmes secteurs et de faire enfin confiance à ceux qui, par leur action sur le terrain, font que le sport en France reste une réalité.

par Jean-Richard Germont publié dans : [organisation du sport en France](#)
[ajouter un commentaire](#) [recommander](#)

Samedi 29 juillet 2006

Permettre à notre élite de mieux se préparer

Le rayonnement international d'un pays passe de façon significative à travers les performances réalisées par ses sportifs aux grands rendez-vous planétaires dits de "Haut Niveau".

En plus du prestige acquis grâce à des podiums olympiques ou mondiaux, les retombées économiques peuvent être considérables sans compter les liens tissés par les relations fortes qui existent entre les sportifs, les responsables sportifs à travers le monde.

Malheureusement :

- les résultats de la France aux grandes échéances mondiales et principalement olympiques ne

vont pas dans le bon sens.

La position française au classement des médailles remportées, adopté par le CIO, est en recul régulier :

5ème à ATLANTA en 1996,
6ème à SYDNEY en 2000 et...
7ème à ATHENES en 2004.

- les quatre dernières candidatures de villes françaises à l'organisation des Jeux Olympiques se sont soldées par des échecs, malgré des investissements importants des comités de candidature. Nous avons perdu de notre influence mondiale au niveau sportif.



SCHEMA D'ORGANISATION ACTUEL

Le schéma retenu est la filière fédérale qui débute au niveau du Club.

C'est la structure qui accueille et forme.

Puis, la fédération, à travers ses diverses épreuves de sélection, retient les sportifs licenciés les plus performants pour les épreuves internationales.

En général, les jeunes les plus doués peuvent s'entraîner et poursuivre leurs études à travers des filières labellisées par l'Etat.

Nos schéma généraux d'organisation respectent, et c'est indispensable, un équilibre entre la préparation sportive et ce que nous appellerons globalement les études. Ceci est communément appelé « le double projet ».

En fait, le projet de vie du sportif est multiple et même l'extrême exigence du plus haut niveau ne peut pas se concevoir sans respecter la vie affective, familiale, professionnelle, sociale etc... En réalité le projet est "multiple".

Le sport de haut niveau est organisé autour de « Filières ».

De façon volontariste, l'Etat a favorisé l'implantations de ces pôles de haut niveau au sein des CREPS (Centres Régionaux d'Education Populaire et de Sport). En pratique les conditions constatées, au sein de ces établissements d'Etat, n'y sont pas nécessairement les meilleures. D'ailleurs sur les 458 pôles (ESPOIRS et FRANCE) une majorité est située hors CREPS. A ce jour 126 pôles France sont répertoriés en continuité des 332 pôles Espoirs.

Le rôle de l'Institut National du Sport et de l'Education Physique est d'être la "tête de réseau" de ces centres de préparation disséminés sur le territoire national et de recueillir les meilleurs des jeunes inscrits sur les listes de Haut Niveau.

Il est à noter que ni le sport scolaire, ni le sport universitaire alimente structurellement les Equipes de France.

PROPOSITIONS

Pour atteindre le plus haut niveau de performance, les sportifs ont besoin :

- des moyens nécessaires à leur préparation sportive proprement dite gage de performance :

1. entraînement,
2. médecine,
3. recherche,
4. technologies,
5. intégration de la dimension internationale systématique, dans chacune des thématiques, notamment grâce à la culture de « l'Intelligence Sportive »,

- d'un environnement favorisant la performance dans la sérénité, et les apports dans les domaines :

1. formation / avenir professionnel
2. amélioration de leurs conditions de vie : services divers et variés,
3. relations avec des entreprises / avenir professionnel
4. stages / avenir professionnel
5. des projets sur lesquels les athlètes pourraient s'investir et ainsi trouver le sens de l'engagement nécessaire à leur performance.

Si nous savons que ces points (4 & 5) sont incontournables trouvons donc les solutions adaptées et considérons les comme prioritaires.

Nous proposons la logique suivante : il est plus facile de nous déplacer vers les autres que de vouloir déplacer les autres vers nous. De façon générale, le sport s'est enfermé dans un ghetto.

Par exemple, nous pourrions chercher à savoir où se trouvent des pôles d'excellence regroupant recherche, études, médical et voyons quelles sont les installations sportives disponibles dans l'environnement de ces pôles ou quelles installations peuvent se projeter au sein de ces derniers.

Rapprochons-nous donc des Pôles de Compétitivité créés, voyons ceux qui rassemblent les compétences nécessaires à l'accompagnement des sportifs, et revoyons la carte de nos filières actuelles.

Conservons nos préparations dans les zones non isolées et regardons comment les nouvelles technologies peuvent nous permettre de rapprocher nos sections isolées des pôles créés.



Enfin et c'est sans doute le principal, engageons comme totalement prioritaire la démarche de l'Intelligence Economique déclinée au sport, dénommée « l'Intelligence Sportive ». Ce schéma d'organisation et de pensée est incontournable pour espérer progresser sensiblement au niveau mondial en ayant une connaissance du savoir faire international : comment les autres pays se préparent-ils, comment s'organisent-ils dans la course à la performance ?

par Jean-Richard Germon publié dans : [organisation du sport en France](#)
[ajouter un commentaire](#) [recommander](#)
[blog maison et décoration](#) sur [over-blog.com](#) - [Contact](#) - [C.G.U.](#) - [Signaler un abus](#)